

**AFFAIRE N° 4 - Ratification du contrat de travail de M. POLLUX -**

Le Maire donne lecture du rapport;

" Messieurs,

M. POLLUX a été recruté le 1er Février 1962 en qualité d'employé de bureau, en remplacement de Mme BARET François, employée de bureau de 1ère Classe du Service de l'Assistance Médicale gratuite, pour une période d'essai de 5 Mois à l'issue de laquelle il a été agréé et sa situation régularisée par un contrat d'un an.

C'est ce contrat en date du 4 Juin 1962 qui a été approuvé par M. le Préfet le 19 Juillet 1962, que je vous demande de ratifier.

Je mets la question aux voix ./.

Adopté à l'unanimité.